DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal:

49

N°105

En exercice:

49

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Présents:

35

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 08 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2019, s'est réuni en Mairie à 18h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

<u>Etaient présents</u>: DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents: MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilva.

Représentés par :

Madame Laurence GRARE Monsieur Salah CHIBAH

Madame Danielle MARINO Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Fethi CHOUDER Madame Sandrine LE MOINE

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI Monsieur Boualem BENKHELOUF

Monsieur Antoine WOHLGROTH Monsieur Eric PLEE

Monsieur Guillaume SANON Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Rachid ZAIRI Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY Monsieur Damien BIDAL

Monsieur Arab ALI CHERIF Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des Affaires Culturelles/Service Culture

OBJET : Convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers, la Commune de Saint-Denis, l'office du tourisme de Plaine Commune, la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris dans le cadre de la Nuit Blanche 2019

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales :

Considérant le partenariat avec la Commune de Saint-Denis, l'office du tourisme de Plaine Commune, la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris ;

Considérant qu'il y a lieu de définir les conditions et les modalités du partenariat pour le bon déroulement de la Nuit Blanche 2019 sur le territoire albertivillarien, le long du Canal Saint-Denis dans le cadre de la Street Art avenue, proche de la darse du Millénaire ;

Considérant l'intérêt de valoriser le temps d'une nuit, la création contemporaine sous toutes ses formes, sur l'espace public, en participant à la Nuit Blanche 2019 ;

Adoption à l'unanimité par 45 pour

DELIBERE:

APPROUVE la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers, la Commune de Saint-Denis, l'office du tourisme de Plaine Commune, la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

AUTORISE la Maire à la signer.

DIT que le partenariat avec la Commune de Saint-Denis, l'office du tourisme de Plaine Commune, la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris s'inscrit dans le cadre de la Nuit Blanche 2019.

Reçu en préfecture le : 10/07/19

Publié le : 10/07/19

Certifie exécutoire: 10/07/19

Pour la Maire,

l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère_ROZENBERG